



**Europäische
Patent-
organisation**

Verwaltungsrat

**European
Patent
Organisation**

Administrative Council

**Organisation
européenne des
brevets**

Conseil d'administration

SC/20/22

Orig. : en

Munich, le 27.09.2022

OBJET : Requête en vue d'obtenir le statut d'observateur – délégation de Macédoine du Nord

SOU MIS PAR : Le Président du Comité restreint

DESTINATAIRES : Le Comité restreint du Conseil d'administration (pour décision)

RÉSUMÉ

Requête de la délégation de Macédoine du Nord en vue d'obtenir le statut d'observateur au Comité restreint.

Le présent document a été distribué uniquement sous forme électronique.

I. STRATÉGIE/FONCTIONNEMENT

1. Fonctionnement

II. RECOMMANDATION

2. Il est recommandé d'admettre la délégation de Macédoine du Nord en tant qu'observateur au Comité restreint.

III. MAJORITÉ REQUISE

3. Simple

IV. CONTEXTE

4. L'article 6(3) du règlement intérieur du Comité restreint dispose que : "Le Comité restreint peut inviter d'autres observateurs à participer à ses réunions. Sauf décision contraire du Comité restreint dans un cas particulier, les représentants d'autres observateurs peuvent participer, intégralement ou partiellement, aux réunions du Comité restreint, à l'exception des points confidentiels à l'ordre du jour (article 8, paragraphe 3)".

5. L'approche du Comité restreint concernant l'admission d'observateurs d'États membres de l'Organisation européenne des brevets qui ne sont pas des États membres de l'Union européenne participant à la coopération renforcée dans le domaine de la création d'une protection par brevet unitaire a été définie en dernier lieu dans le document SC/34/13 :

"(...) il est proposé que le Comité restreint admette en tant qu'observateur, en vertu de l'article 6(3) de son règlement intérieur, un représentant de chacun des États membres de l'Organisation européenne des brevets (...)"

V. EXPOSÉ DES MOTIFS

6. La délégation nord-macédonienne demande, par la lettre en annexe, son admission en qualité d'observateur au Comité restreint.

VI. AUTRES POSSIBILITÉS

7. Sans objet

VII. INCIDENCE FINANCIÈRE

8. Sans objet

VIII. BASE JURIDIQUE

9. Article 6(3) du règlement intérieur du Comité restreint

IX. DOCUMENTS CITÉS

10. SC/34/13

X. PUBLICATION RECOMMANDÉE

11. Oui



Republic of North Macedonia
State Office of Industrial Property



No. 08-1365/1-2022

Date. 26.09.2022

Mr Jérôme Debrulle
Chair
EPO Select Committee

By e-mail



**State Office of Industrial
Property of Republic of North
Macedonia**

Street. 11 Oktomvri no. 25
1000 Skopje,
State of North Macedonia
Phone. (02) 3103-601
Fax. (02) 3137-149
Web page: www.ippo.gov.mk

Dear Jérôme,

Observer status at the Select Committee

The State Office of Industrial Property of North Macedonia seeks formally to request an observer status in the Select Committee.

We wish to ensure being up to date on important information that relates to the work on the unitary patent.

I thank you in advance for your consideration of this request.

Yours sincerely,

M-r. Ibush Jusufi,
Director
SOIP North Macedonia

